



ANNEE SCOLAIRE 2016/2017

MISE EN ŒUVRE DU PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETÉ (P.P.M.S.)

Etablissement : LYCEE ANITA CONTI – 35 170 BRUZ

Adresse : Esplanade Anita Conti – BP 67402

N° tél : 02.23.50.17.00

Mail : ce.0352686e@ac-rennes.fr

Responsable : Mr. JOUSSELLIN François

 **l'organisation devant s'adapter, les zones grisées sont à compléter le jour de l'accident ou de la simulation.**

Mise à jour le : 11 mars 2016

Chaque établissement scolaire doit se doter d'un P.P.M.S pour permettre aux équipes éducatives :

- de faire face à un accident majeur en attendant l'arrivée des secours,
- d'être prêtes à mettre en œuvre les directives des autorités.

(BO hors série n°3 du 30 mai 2002 C. n° 2002-119 du 29/05/2002, circulaire relative à l'élaboration d'un plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs)

SOMMAIRE DU PPMS

TITRE	Page : 1
SOMMAIRE	Page : 2
STRUCTURE DES BATIMENTS IDENTIFICATION DES RISQUES MAJEURS	Page : 3
PLAN DE MASSE DE LA VILLE	Pages : 4/5
PLANS DES BATIMENTS DE L'ÉTABLISSEMENT	Pages : 6/7
DÉCLENCHEMENT ET FIN DE L'ALERTE	Page : 8
RÉPARTITION DES MISSIONS (ANNEXE 4)	Page : 9
ANNUAIRE DE CRISE (ANNEXE 6)	Page : 10
ANNUAIRE INTERNE (ANNEXE 6)	Page : 11/12
LISTE DES APPELS. MAIN COURANTE (ANNEXE 6 BIS)	Page : 13
LES ZONES DE MISE A L'ABRI ET RISQUES CONCERNÉS	Page : 14
LES MISSIONS DE CHACUN EN CAS DE CRISE	Page : 15
FICHES DES EFFECTIFS ÉLÈVES (ANNEXE 8)	Page : 16
DOCUMENT ET RESSOURCES MATÉRIEL DANS CHAQUE ZONE DE MISE A L'ABRI	Page : 17
FICHES DE RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES A CHAQUE RISQUE (ANNEXE 5)	Pages : 18 à 32
FICHE INDIVIDUELLE D'OBSERVATION (ANNEXE 9)	Page : 33
FICHES DE PREMIER SECOURS - D'AIDE : CONDUITES A TENIR EN 1^{ère} URGENCE (ANNEXE 10)	Pages : 34 à 40
CONSIGNES DE SÉCURITÉ LORS DE SORTIES ET VOYAGES SCOLAIRES	Page : 41
INFORMATIONS ÉLÈVES ET PERSONNELS	Pages : 42/43
INFORMATION DES FAMILLES (ANNEXE 2)	Pages : 44/45
MISE A JOUR ET COMMUNICATION	Pages : 46/47

STRUCTURE DE L'ÉTABLISSEMENT

Architecture des bâtiments

	<u>Activité principale</u>	
- Bâtiment A	Enseignement	nombre de niveaux : 2
- Bâtiment B	Administration et Enseignement	nombre de niveaux : 2
- Bâtiment Restauration	Restauration	nombre de niveaux : 1

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ETABLISSEMENT : 6h30 à 19h00

Organisation des services.

OUVERTURE de 6h30 à 19h00

Y-a-t-il un service de restauration scolaire : Oui.

Déjeuner de 11h00 à 13h30

Y-a-t-il un internat ? : Non

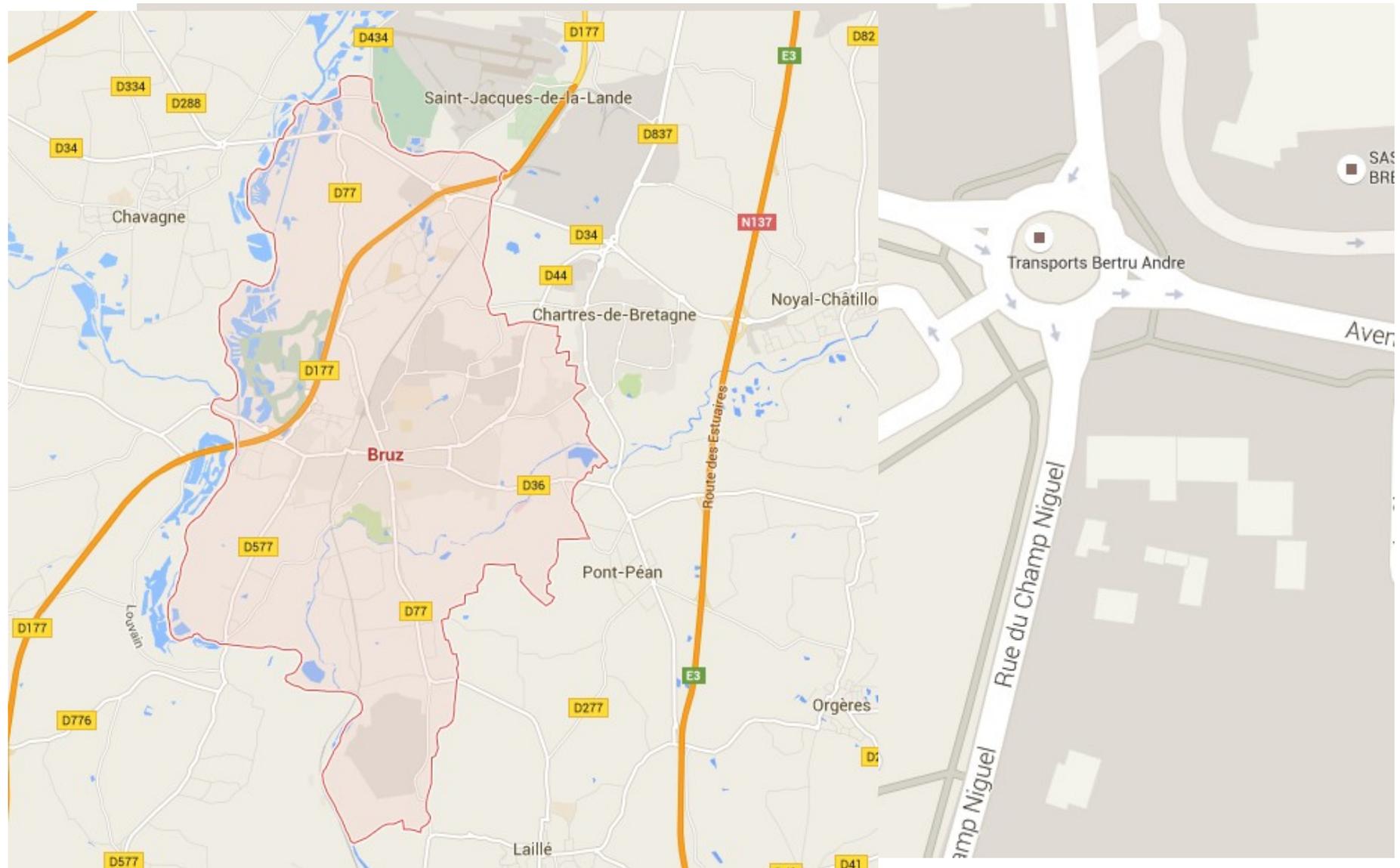
IDENTIFICATION DES RISQUES SUR L'ETABLISSEMENT

RISQUES NATURELS

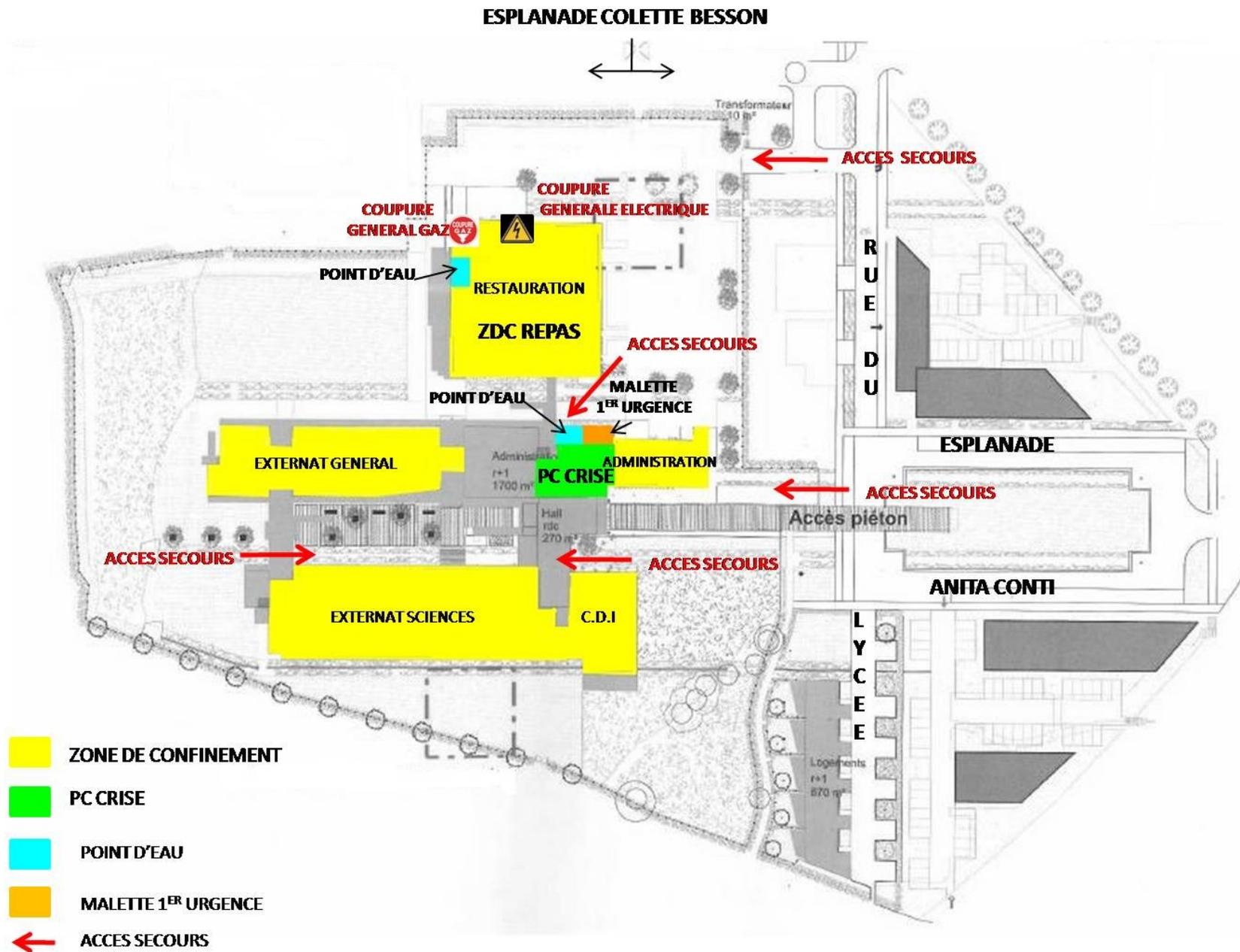
- Inondation
- Mouvement de terrain
- Tempête et grains
- Sismique : zone niveau 2

RISQUES TECHNOLOGIQUES

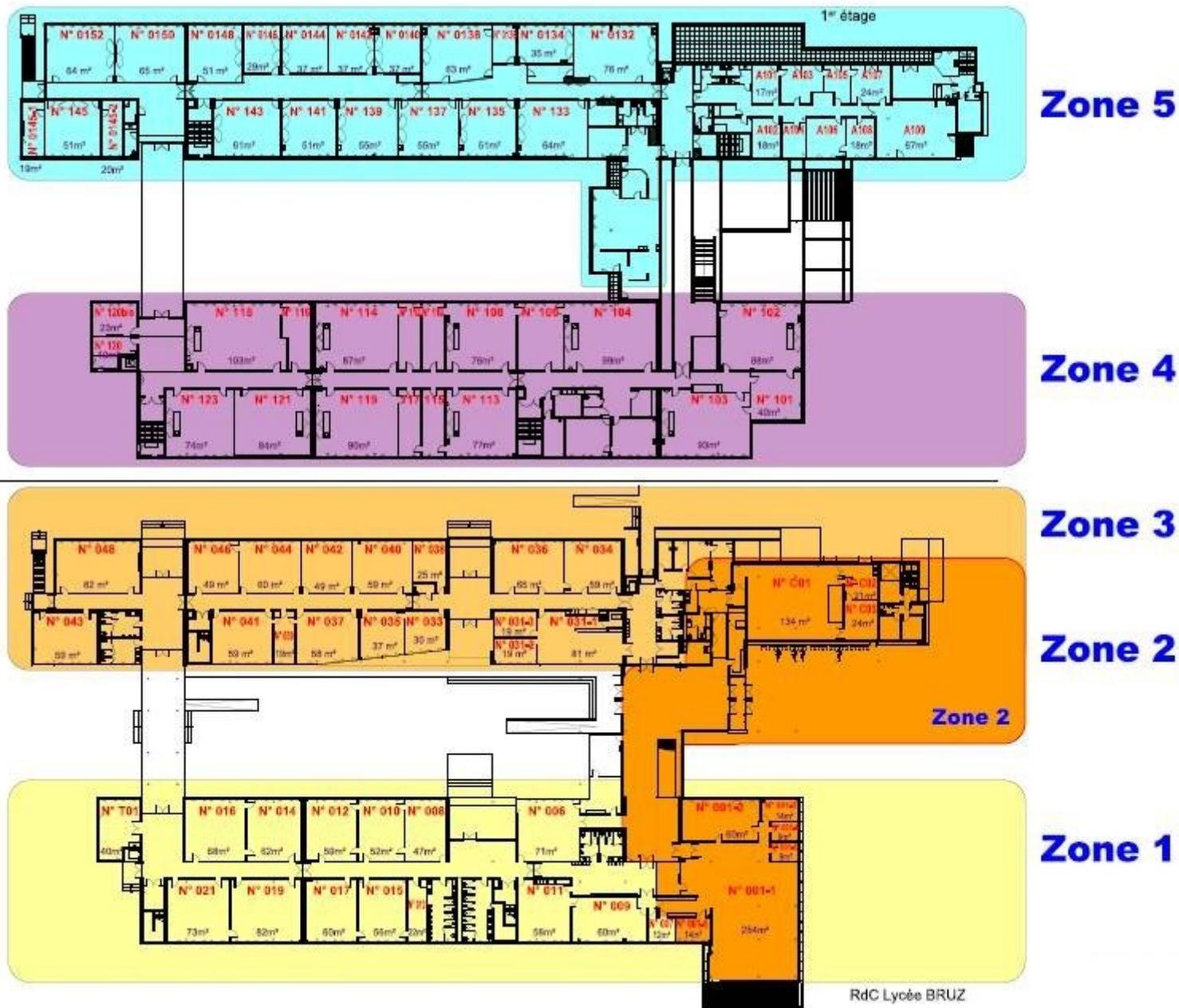
- Transport de Marchandises dangereuses



PLAN(S) DE L'ETABLISSEMENT



zones de confinement et de mise à l'abri



DECLENCHEMENT DE L'ALERTE

En temps scolaire, l'**alerte** au sein de l'établissement est **déclenchée par** Mr. **JOUSSELLIN François** chef d'établissement.

Ou en son absence **par** Mr. **LIVOLANT Daniel** proviseur-adjoint.

L'alerte doit être déclenchée par le responsable :

Lorsqu'il (elle) est **prévenu(e) par les autorités** (mairie, préfecture, gendarmerie, police, inspection académique) **OU par le signal national d'alerte** (3 émissions successives d'une durée d'une minute chacune et séparées par un intervalle de 5 secondes).

Lorsqu'il (elle) est **témoin** d'un accident pouvant avoir une incidence majeure pour l'école et son environnement.

L'alerte est déclenchée dans l'établissement au moyen de :

Haut-parleur

FIN DE L'ALERTE

► **La décision de fin d'alerte est prise par les autorités** (ministre ou préfet)

et transmise au directeur de l'établissement par :

⇒ la gendarmerie,

⇒ le téléphone,

⇒ les services de radiodiffusion,

⇒ le signal national de fin d'alerte (émission continue d'une durée de 30 secondes d'un son à fréquence fixe).

► **Le responsable de l'établissement** prévient alors l'ensemble des personnels et des élèves placés sous sa responsabilité de la fin du dispositif d'alerte.

LES ZONES DE MISE A L'ABRI

RISQUES CONCERNÉS

→ **NATURELS** : Inondation/ Mouvement de terrain /Tempête et grains /Séisme.

→ **TECHNOLOGIQUES** : Transport de marchandise dangereuse.

SUR L'ÉTABLISSEMENT

Lieux de mises à l'abri retenus	Classes confinées	Nombre d'élèves	Nombre d'adultes	Coordinateur de la zone	Moyen de communiquer	Remarques
Bâtiments A et B Tous risques hors inondations niveau 0	Toutes celles du bâtiment	950	130	Les responsables cellule de crise	Téléphones internes et portables	Les enseignants coordonnent leur classe
Lors des déplacements au gymnase suivre les consignes de la cellule de crise						
AUX HEURES DES REPAS						
Bâtiment Restauration et Enseignement	Toutes celles présentes	700	80	Les responsables cellule de crise	Téléphones internes et portables	Les responsables présents coordonnent la zone

MISSIONS DE CHACUN EN CAS DE CRISE

- ▶ Les **personnes ressources** rejoignent immédiatement le poste correspondant aux missions qui leur ont été assignées (cf. **ANNEXE 4**).
- ▶ Les **autres personnes** (enseignants, assistants d'éducation, aides-éducateurs) :
 - ⇒ assurent l'encadrement des élèves
 - ⇒ selon les consignes reçues, conduisent les élèves vers le(s) lieu(x) de mise en sûreté préalablement définis (**Feuille : Zone de mise à l'abri**) ou accompagnent leur évacuation
 - ⇒ Contrôlent la présence des élèves (cf. **ANNEXE 8**).
 - ⇒ Communiquent la liste nominative des absents.
 - ⇒ Commencent le confinement si nécessaire.
 - ⇒ Se mettent à l'écoute de la radio.
 - ⇒ Expliquent la nature de l'événement et rassurent les élèves.
 - ⇒ Informent des conduites à tenir en s'aidant des annexes 5.
 - ⇒ Vérifient l'arrêt de la VMC et baissent le chauffage.
 - ⇒ Informent le responsable des problèmes internes.
 - ⇒ Tiennent à jour les fiches individuelles d'observation (cf. **ANNEXE 9**).
 - ⇒ S'aident des fiches (cf. **ANNEXE 10**) en cas de problèmes médicaux.
 - ⇒ Gèrent au mieux la mallette de 1^{ère} urgence et la trousse de secours.

Le PC CRISE se situe au niveau de l'administration, dans la salle des conseils au 1^{er} étage.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES SUR LE RISQUE INONDATION ANNEXE 5



LE RISQUE INONDATION

Les consignes de sécurité



1. Se mettre à l'abri
2. Appeler les secours
3. Écouter la radio
4. Respecter les consignes



AVANT

S'organiser et anticiper :

- **S'informer** des risques, des modes d'alerte et des consignes en mairie
- **S'organiser et élaborer** les dispositions nécessaires à la mise en sûreté
- **Simuler** annuellement et de façon plus spécifique
- **Mettre** hors d'eau les meubles et objets précieux : album de photos, papiers personnels, factures..., les matières et les produits dangereux ou polluants
- **Identifier** le disjoncteur électrique et le robinet d'arrêt du gaz
- **Aménager** les entrées possibles d'eau : portes, soupiraux, événements
- **Amarrer** les cuves, etc.
- **Repérer les stationnements hors zone inondable**
- **Prévoir** les équipements minimum : radio à piles, réserve d'eau potable et de produits alimentaires, papiers personnels, médicaments urgents, vêtements de rechange, couvertures, etc.

PENDANT

Mettre en place les mesures conservatoires ci-dessus

- **S'informer** de la montée des eaux par radio ou auprès de la mairie
- **Couper** les alimentations en gaz et électricité
- **Se réfugier** en un point haut préalablement repéré
- **Écouter** la radio pour connaître les consignes à suivre

Et de façon plus spécifique :

- **Ne pas tenter** de rejoindre ses proches ou d'aller chercher ses enfants à l'école
- **Éviter** de téléphoner afin de libérer les lignes pour les secours
- **N'entreprendre** une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous êtes forcés par la crue
- **Ne pas s'engager** sur une route inondée
- **Ne pas tenter** de franchir un radier submergé

APRES

- Respecter les consignes
- Informer les autorités de
- Aider les personnes sinistrées

Et de façon plus spécifique

- Aérer
- Désinfecter à l'eau de javel

Ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche



LES BONS REFLEXES EN CAS D'INONDATION



▶ Fermez les portes, fenêtres, soupiraux, aérations



▶ Fermez le gaz et l'électricité



▶ Montez à pied dans les étages



▶ Ecoutez la radio
▶ Respectez les consignes des autorités



▶ N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer



▶ Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours

Inondations

Informations administratives et réglementaires

La commune est soumise à un PPRN : Oui

Date de prescription du PPRN : 2001-12-17

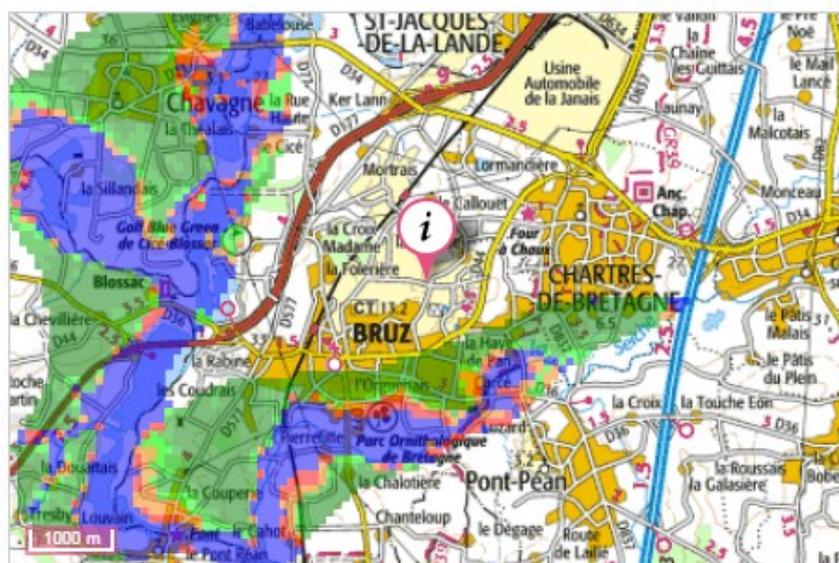
Date d'approbation du PPRN : 2007-12-10

Informations générales sur les inondations

Localisation exposée à une remontée de nappe dans les sédiments : Non

Localisation exposée à une remontée de nappe dans le socle : Oui

Type d'exposition : Très faible à nulle



?

Lorsque le sol est saturé d'eau, il arrive que les nappes contenues dans les roches dures du sol affleurent et qu'une inondation spontanée se produise.

- Non réalisé
- Sensibilité très faible
- Sensibilité faible
- Sensibilité moyenne
- Sensibilité forte
- Sensibilité très forte
- Nappe sub-affleurante

[Voir en détail](#)

Source: BRGM

Informations historiques sur les inondations

5 événements historiques d'inondations sont identifiés dans le département ILLE-ET-VILAINE

Date de l'évènement (Date début / Date Fin)	Type d'inondation	Dommages sur le territoire national		Pour plus de détail
		Approximation du nombre de victimes	Approximation dommages matériels(€)	
09-03-2008 / 09-03-2008	rupture d'ouvrage de défense,Action des vagues,Crue pluviale (temps montée indéterminé)	de 1 à 9 morts ou disparus	inconnu	Voir BDHI
31-12-1994 / 27-01-1995	Ruissellement urbain,Ecoulement sur route,Crue pluviale (temps montée indéterminé),Ruissellement rural,rupture d'ouvrage de défense,Nappe affleurante	de 1 à 9 morts ou disparus	inconnu	Voir BDHI
24-10-1966 / 25-10-1966	Crue pluviale (temps montée indéterminé)	aucun_blesses	3M-30M	Voir BDHI
09-01-1924 / 09-01-1924	Action des vagues,Mer/Marée	de 1 à 9 morts ou disparus	inconnu	Voir BDHI
27-01-1881 / 28-01-1881	Crue nivale,Crue pluviale (temps montée indéterminé)	inconnu	inconnu	Voir BDHI

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES SUR LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN ANNEXE 5



LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

Les consignes de sécurité



1. Se mettre à l'abri
2. Appeler les secours
3. Écouter la radio
4. Respecter les consignes



En cas d'éboulement, de chutes de pierre ou de glissement de terrain :

AVANT

- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde

PENDANT

- Rentrer dans un bâtiment en dur, s'abriter sous un meuble solide et s'éloigner des fenêtres
- Gagner un point en hauteur, ne pas entrer dans un bâtiment endommagé
- Dans un bâtiment, s'abriter sous un meuble solide en s'éloignant des fenêtres

APRES

- S'éloigner de la zone dangereuse
- Evaluer les dégâts et les dangers
- Informer les autorités

En cas d'effondrement du sol :

AVANT

- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde

PENDANT

A l'intérieur :

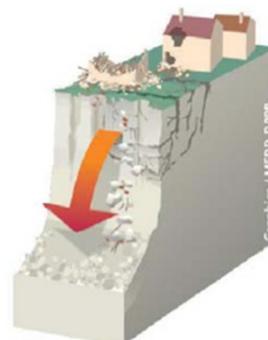
- Dès les premiers signes, évacuer les bâtiments et ne pas y retourner, ne pas prendre l'ascenseur

A l'extérieur :

- S'éloigner de la zone dangereuse
- Respecter les consignes des autorités
- Rejoindre le lieu de regroupement indiqué

APRES

- Fermer le gaz et l'électricité
- S'éloigner de la zone dangereuse
- Evaluer les dégâts et les dangers
- Informer les autorités



LES BONS REFLEXES

EN CAS D'EFFONDREMENT DU SOL

A L'INTERIEUR



- ▶ Dès les premiers signes évacuez les bâtiments et n'y retournez pas
- ▶ Ne prenez pas l'ascenseur

A L'EXTERIEUR



- ▶ Eloignez vous de la zone dangereuse
- ▶ Rejoignez le lieu de regroupement

EN CAS D'ÉBOULEMENT OU DE CHUTE DE PIERRES PENDANT

A L'INTERIEUR



- ▶ Abritez-vous sous un meuble solide
- ▶ Eloignez-vous des fenêtres

A L'EXTERIEUR



- ▶ Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche

APRES



- ▶ Fermez le gaz et l'électricité



- ▶ Evacuez les bâtiments et n'y retournez pas
- ▶ Ne prenez pas l'ascenseur



- ▶ Eloignez-vous de la zone dangereuse
- ▶ Rejoignez le lieu de regroupement

Mouvements de terrain

Informations administratives et réglementaires

La commune est soumise à un PPRN : Informez-vous en mairie ou en préfecture

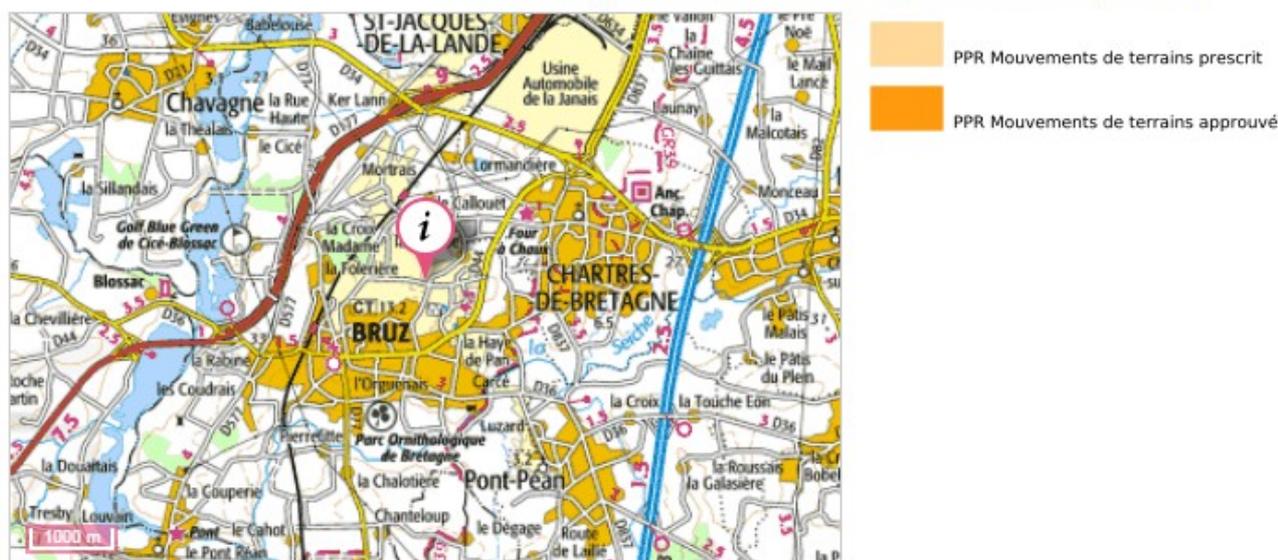
Date de prescription du PPRN : Informez-vous en mairie ou en préfecture

Date d'approbation du PPRN : Informez-vous en mairie ou en préfecture

Votre localisation est située en zone réglementée : Informez-vous en mairie ou en préfecture

Zone de type : Informez-vous en mairie ou en préfecture

Lien vers le règlement associé : Informez-vous en mairie ou en préfecture



[Voir en détail](#)

Source: BRGM

Informations générales sur les mouvements de terrain

Mouvements de terrain recensés dans un rayon de 200m : Non

Retrait-gonflements des argiles

Informations administratives et réglementaires

La commune est soumise à un PPRN : Informez-vous en mairie ou en préfecture

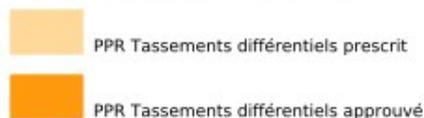
Date de prescription du PPRN : Informez-vous en mairie ou en préfecture

Date d'approbation du PPRN : Informez-vous en mairie ou en préfecture

Votre localisation est située en zone réglementée : Informez-vous en mairie ou en préfecture

Zone de type : Informez-vous en mairie ou en préfecture

Lien vers le règlement associé : Informez-vous en mairie ou en préfecture



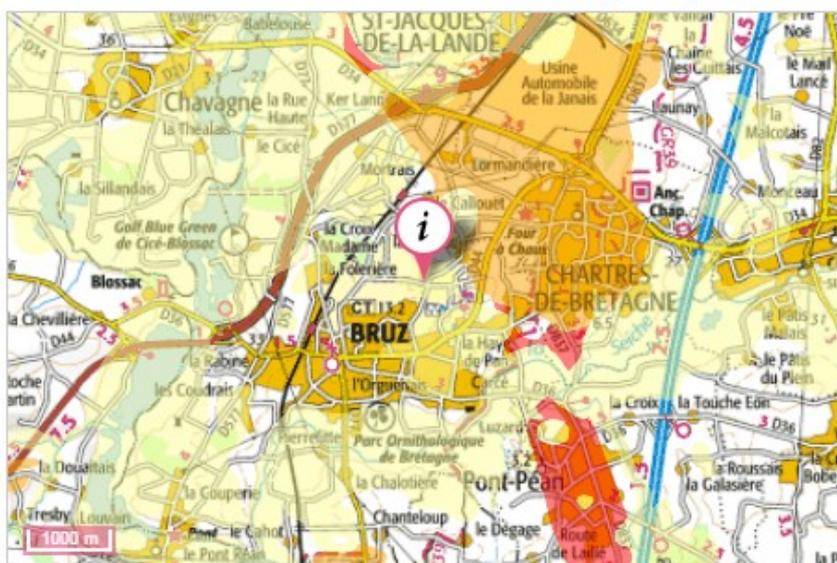
[Voir en détail](#)

Source: BRGM

Informations générales sur les retrait-gonflements des argiles

Localisation exposée aux retrait-gonflements des argiles : Oui

Type d'exposition : Aléa faible



Les variations de la quantité d'eau dans certains terrains argileux produisent des gonflements (période humide) et des tassements (période sèche), qui peuvent avoir des conséquences sur le bâti.



[Voir en détail](#)

Source: BRGM-MEDDE

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES SUR LE RISQUE TEMPÊTE ET GRAINS ANNEXE 5



LE RISQUE TEMPÊTE

Consignes spécifiques de sécurité



1. Se mettre à l'abri
2. Écouter la radio
3. Respecter les consignes



En cas de vents forts, on distingue :

- **La vigilance météorologique : un risque de vents forts existe**
- **La phase de sauvegarde : les vents forts provoquent ou sont susceptibles de provoquer des désordres importants**

VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE : **vent violent – niveau 3**

- Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute
- Ne vous promenez pas en forêt
- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.

VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE : **vent violent – niveau 4**

Dans la mesure du possible :

- Restez chez vous
- Mettez-vous à l'écoute de vos stations de radios locales (prévisions météorologiques)
- Prenez contact avec vos voisins et organisez-vous

En cas d'obligation de déplacement :

- Se limiter au strict indispensable en évitant, de préférence, les secteurs forestiers
- Limiter la vitesse sur route, en particulier si le véhicule ou l'attelage conduit est sensible aux effets du vent
- Signalez votre départ et votre destination à vos proches

Pour protéger votre intégrité et votre environnement proche :

- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés
- Etre vigilants face à l'envol et aux chutes possibles d'objets divers, tels que branches, tôles, panneaux,...
- N'intervenez en aucun cas sur les toitures et ne pas touchez à des fils électriques tombés au sol
- Ne pas se promener en forêt
- Prévoyez des moyens d'éclairages de secours et faites une réserve d'eau potable
- En cas d'utilisation d'un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par l'électricité, prenez vos précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion.

VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE : **fortes précipitations – niveau 3**

- Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents
- Respectez les déviations mises en place
- Ne vous engagez en aucun cas à pied ou en voiture, sur une voie immergée
- Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.

VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE : fortes précipitations – niveau 4

Dans la mesure du possible :

- Restez chez vous ou évitez tout déplacement

En cas d'obligation de déplacement :

- Soyez très prudent. Respectez les déviations mises en place
- Ne vous engagez en aucun cas à pied ou en voiture sur une voie immergée
- Signalez votre départ et votre destination à vos proches

Pour protéger votre intégrité et votre environnement proche

- Dans les zones inondables, prenez d'ores et déjà, toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde de vos biens face à la montée des eaux, même dans les zones rarement touchées par les inondations
- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau potable
- Facilitez le travail des sauveteurs qui vous proposent une évacuation et soyez attentifs à leurs conseils
- N'entreprenez aucun déplacement avec une embarcation sans avoir pris toutes les mesures de sécurité.

La carte de vigilance peut être consultée sur le site internet de Météo-France : www.meteofrance.fr



carte de vigilance de Météo-France

Aux couleurs définies à partir de critères quantitatifs, correspondent des phénomènes météorologiques attendus et des conseils de comportements adaptés.

	pas de vigilance particulière ;
	phénomènes habituels dans la région, mais occasionnellement dangereux ;
	vigilance accrue nécessaire, car phénomènes dangereux d'intensité inhabituelle prévus ;
	vigilance absolue, car phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle prévus.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES SUR LE RISQUE SISMIQUE ANNEXE 5



LE RISQUE SISMIQUE

Consignes de sécurité



1. Se mettre à l'abri
2. Ecouter la radio
3. Respecter les consignes



AVANT

- Repérer les points de coupure de gaz
- Fixer les appareils et les meubles lourds
- Préparer un plan de groupement familial

PENDANT

- Rester où l'on est :

A l'intérieur : se mettre près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres

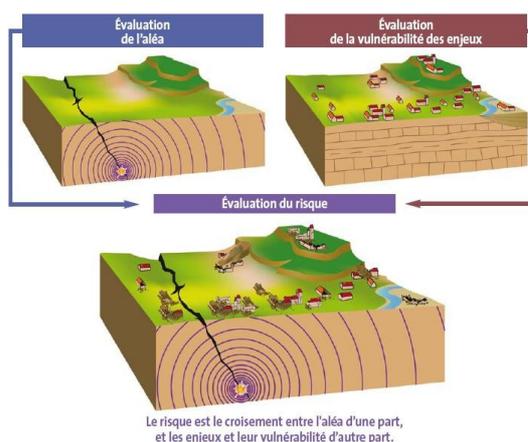
A l'extérieur : ne pas rester sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures...)

En voiture : s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses

- Se protéger la tête avec les bras
- Ne pas allumer de flamme

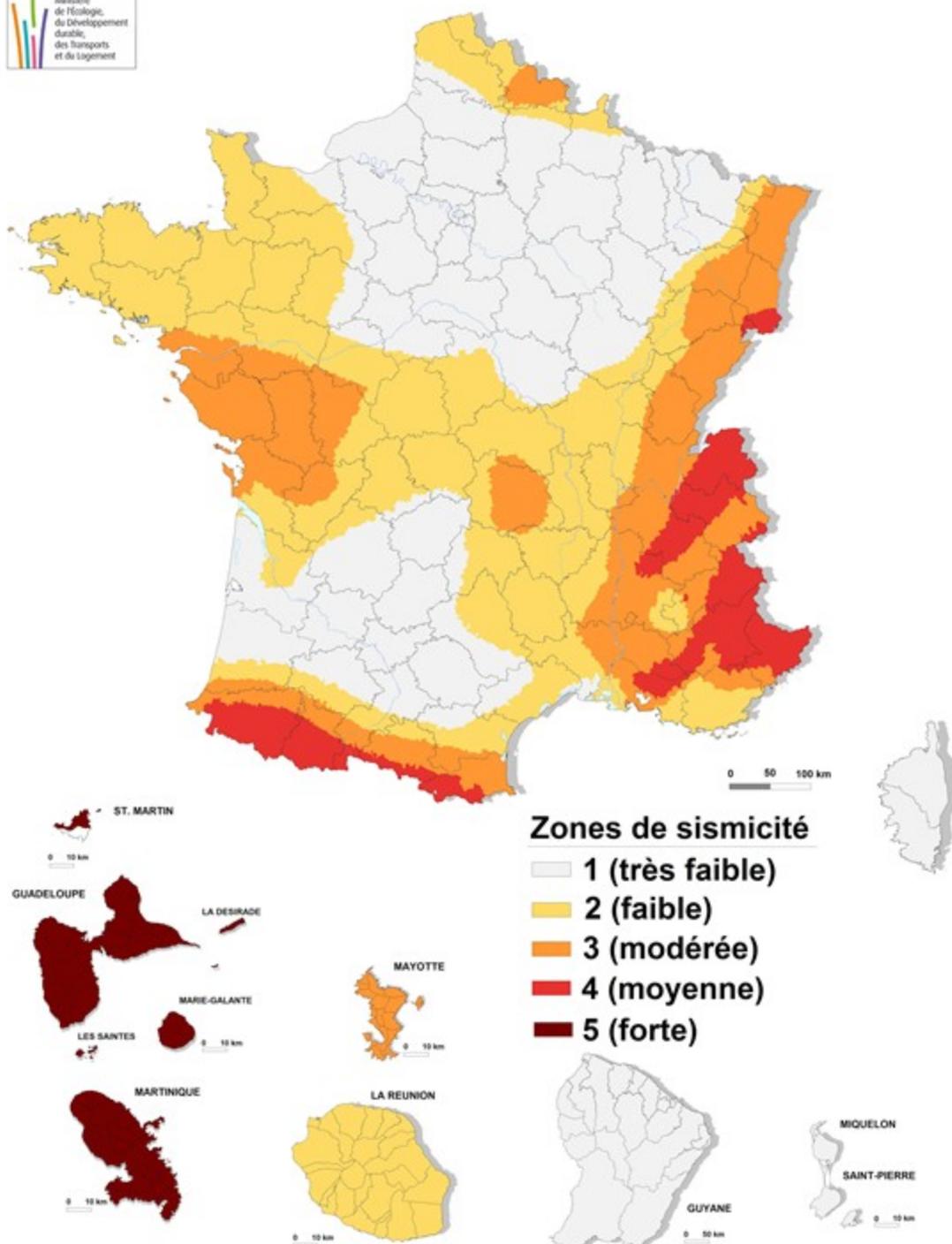
APRES

- Après la première secousse, **se méfier** des répliques : il peut y avoir d'autres secousses
- Ne pas prendre les ascenseurs pour quitter un immeuble
- Vérifier l'eau, l'électricité : en cas de fuite ouvrir les fenêtres et les portes, se sauver et prévenir les autorités
- S'éloigner des zones côtières même longtemps après la fin des secousses, en raison d'éventuels tsunamis
- Si l'on est bloqué sous des décombres, garder son calme et signaler sa présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, poutre, canalisation...)





Nouveau zonage sismique de la France



RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES SUR LE RISQUE TRANSPORTS DE MATIERES DANGEREUSES ANNEXE 5



LE RISQUE DE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

Consignes de sécurité



1. Se mettre à l'abri
2. Ecouter la radio
3. Respecter les consignes



AVANT

Savoir **identifier** un convoi de matières dangereuses : les panneaux et les pictogrammes apposés sur les unités de transport permettent d'identifier le ou les risques générés par la ou les matières transportées.

PENDANT

Si l'on est témoin d'un accident TMD :

- **Protéger** : pour éviter un « sur accident », baliser les lieux du sinistre avec une signalisation appropriée et faire éloigner les personnes à proximité. Ne pas fumer
- **Donner l'alerte** aux sapeurs pompiers (18) et à la police ou la gendarmerie (17)

Dans le message d'alerte, préciser si possible :

- Le lieu exact (commune, nom de la voie, point kilométrique, etc.)
- Le moyen de transport (poids-lourd, canalisation, etc.)
- La présence ou non de victimes
- La nature du sinistre : feu, explosion, fuite, déversement, écoulement, etc.
- Le cas échéant, le numéro du produit et le code danger.

En cas de fuite de produit :

- Ne **pas toucher** ou entrer en contact avec le produit (en cas de contact : se laver et si possible se changer)
- **Quitter** la zone de l'accident : s'éloigner si possible perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique
- **Rejoindre** le bâtiment le plus proche et se confiner
- **Ecouter la radio**
- **Boucher** toutes les entrées d'air et vous éloigner des portes et fenêtres
- **Ne pas fumer**
- **Ne pas aller** sur les lieux de l'accident

Dans tous les cas, se conformer aux consignes de sécurité diffusées par les services de secours.



APRES

Si vous vous êtes mis à l'abri, aérer le local à la fin de l'alerte diffusée par la radio.



Légendes

- ▼ Produits chimiques
 -  Produits chimiques
- ▼ Hydrocarbures
 -  Hydrocarbures
- ▼ Gaz
 -  Gaz

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES SUR LE RISQUE ATTENTAT OU INTRUSION EXTERIEURE ANNEXE 5

ATTENTAT OU INTRUSION EXTÉRIEURE

Les consignes de sécurité

Au déclenchement des faits ou d'une alerte

- Analyser l'environnement dès l'apparition de la menace, localiser si possible la zone où se trouve l'individu ou le groupe d'individus afin de déterminer la conduite à tenir : **évacuation ou confinement**.
- Se mettre si possible en contact avec les personnes ressources de l'établissement ; appeler dans la mesure du possible les services de police ou de gendarmerie : décliner sa qualité, décrire la situation le plus précisément possible (nombre d'individus, localisation, types d'armes).
- Rester calme pour ne pas communiquer son stress.

Choix n° 1 : l'évacuation

- Prendre la sortie la moins exposée et la plus proche.
- Demander un silence absolu.
- Suivre les directives des services de secours et des forces d'intervention.
- Signaler la localisation des victimes éventuelles.
- Signaler l'emplacement du point de rassemblement.

Choix n° 2 : le confinement

- Identifier le(s) local (aux) le(s) plus sûr(s) à proximité immédiate.
- Verrouiller les portes puis de barricader en plaçant des éléments encombrants devant la porte (tables, chaises, bureau,...).
- Faire s'éloigner les élèves et personnels des portes, murs et fenêtres.
- Leur demander de s'allonger.
- Éteindre les lumières.
- Faire mettre en silencieux les téléphones portables.
- Une fois les personnes confinées, maintenir le contact avec les services de police et de gendarmerie pour signaler la localisation exacte, le nombre de blessés et le nombre de réfugiés.
- Rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer.
- Attendre les consignes des forces d'intervention pour évacuer.

SÉCURITÉ DES ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES



POUR VOTRE SÉCURITÉ



Accueil par un adulte
à l'entrée de
l'établissement



Contrôle visuel des sacs



Vérification systématique
de l'identité des
personnes extérieures
à l'établissement



Organisation d'exercices
de sécurité

LES BONS RÉFLEXES



Éviter les attroupements
devant l'établissement



Ne pas stationner
devant l'établissement
à la dépose ou à la
récupération de l'élève



Signaler tout
comportement
ou objet suspect

SONT AUTORISÉS



Les sorties scolaires
régulières et
occasionnelles



Les événements ouverts
au public au sein de
l'établissement sous
réserve de l'avis du Préfet



Les voyages scolaires
sous réserve de l'avis
du Recteur

Consignes applicables
en date du 2 décembre 2015

FICHE INDIVIDUELLE D'OBSERVATION ANNEXE 9

A dupliquer et à mettre dans les malles de première urgence en plusieurs exemplaires, à la disposition des personnes ressources.

NOM :

Prénom :

Age : **Sexe :**

Maladie connue :

Projet d'accueil individualisé (PAI) : OUI (traitement joint) NON

Etablissement avec tampon:

Cochez les cases de ce que vous avez observé.

- Répond	
- Ne répond pas	
- Réagit aux pincements	
- Ne Réagit pas aux pincements	
- Difficultés à parler	
- Difficultés à respirer	
- Respiration rapide	
- Plaies	
- Membre déformé	
- Mal au ventre	
- Envie de vomir	
- Vomissements	
- tête qui tourne	
- Sueurs	
- Pâleur	
- Agitation	
- Angoisse	
- Pleurs	
- Tremblements	
- Autres	
- Durée des signes observés	

Fiche établie par :

Nom : **Fonction :** **Heure :**

Notez ce que vous avez fait :

.....

FICHE DE 1^{er} SECOURS ANNEXE 10

LES CONDUITES A TENIR EN CAS DE PREMIERE URGENCE

CONSIGNES GENERALES

Après avoir rejoint les lieux de mise en sûreté :

1. Utiliser la trousse de première urgence,
2. Se référer, si nécessaire, aux protocoles d'urgence pour les élèves malades ou handicapés,
3. Faire asseoir uniquement les élèves indemnes,
4. Expliquer ce qui se passe et l'évolution probable de la situation,
5. Établir la liste des absents (annexe 8),
6. Repérer les personnes en difficulté ou à traitement médical personnel, Recenser les élèves susceptibles d'aider, si nécessaire,
7. Déterminer un emplacement pour les WC,
8. Proposer aux élèves des activités calmes,
9. Suivre les consignes en fonction des situations spécifiques (saignement du nez, « crise de nerf », ...)
10. Remplir une fiche individuelle d'observation (annexe 9) pour toutes les personnes fortement indisposées ou blessées.

PRINCIPE DE PRIORISATION DES CONDUITES A TENIR EN PREMIERE URGENCE

1/ URGENCES VITALES

1. Arrêt cardiaque
2. Perte de connaissance
3. Hémorragie externe
4. Ecrasement de membres
5. Effet de blast
6. Trauma du rachis

2/ URGENCES RELATIVES (à traiter APRES toutes les urgences vitales)

1. Malaises (aggravation de maladies – difficultés respiratoires – maux de ventre)
2. Brûlures
3. Plaies
4. Crise convulsive (épilepsie)
5. Fractures / luxations

3/ NON URGENT (à traiter APRES toutes les urgences vitales)

1. Stress
2. Panique
3. Agitation

IMPORTANT : on ne traite une urgence qu'en l'absence d'urgence supérieure. Je ne traite pas les urgences relatives si une urgence vitale reste à prendre en charge. Idem, je ne traite pas un cas non urgent si une urgence reste à prendre en charge. Si du personnel reste disponible pendant le traitement de toutes les urgences prioritaires, il peut commencer à traiter les urgences secondaires.

FICHE 1 DE 1^{er} SECOURS ANNEXE 10

1. L'enfant ou l'adulte saigne du nez

→ Il saigne spontanément

- le faire asseoir, penché en avant (pour éviter la déglutition du sang).
- le faire de moucher.
- faire comprimer la (les) narine(s) qui saigne(nt) avec un doigt, le(s) coudes(s) prenant appui sur une table ou sur un plan dur pendant cinq minutes.
- Si pas d'arrêt après cinq minutes continuer la compression.

→ Il saigne après avoir reçu un coup sur le nez ou sur la tête :

- Surveiller l'état de conscience.
- Si perte de conscience (voir situation 5), faire appel aux services de secours.

FICHES 2 à 3 DE 1^{er} SECOURS ANNEXE 10

2. L'enfant ou l'adulte fait une « crise de nerf »

→ Signes possibles (un ou plusieurs)

- Crispation,
- Difficultés à respirer,
- Impossible de parler,
- Angoisse,
- Agitation,
- Pleurs,
- Cris.

→ Que faire ?

- L'isoler si possible.
- Le mettre par terre, assis ou allongé,
- Desserrer ses vêtements,
- Le faire respirer lentement,
- Le faire parler,
- Laisser à côté de lui une personne calme et rassurante.

3. Stress individuel ou collectif

Ce stress peut se manifester pour quiconque

→ Signes possibles (un ou plusieurs)

- Agitation.
- Hyperactivité.
- Agressivité.
- Angoisse.
- Envie de fuir ... panique.

→ Que faire ?

En cas de stress individuel

- Isoler l'enfant ou l'adulte, s'en occuper personnellement (confier le reste du groupe à un adulte ou un élève « leader »),
- Expliquer, rassurer, dialoguer.

En cas de stress collectif

- Etre calme, ferme, direct et sécurisant,
- Rappeler les informations dont on dispose, les afficher,
- Se resituer dans l'évolution de l'évènement (utilité de la radio),
- Distribuer les rôles et responsabiliser chacun.

FICHES 4 et 5 DE 1^{er} SECOURS ANNEXE 10

4. L'enfant ou l'adulte ne se sent pas bien mais répond

→ Signes possibles (ou plusieurs)

- Tête qui tourne, pâleur, sueurs, nausées, vomissements, mal au ventre, agitation, tremblement.

→ Questions :

- A-t-il un traitement ?
- Quand a-t-il mangé pour la dernière fois ?
- A-t-il chaud ? Froid ?

→ Que faire ?

- Desserrer les vêtements, le rassurer,
- Le laisser dans la position où il se sent le mieux,
- Surveiller.

Si les signes ne disparaissent pas : donner 2-3 morceaux de sucre (même en cas de diabète)

Après quelques minutes, le mettre en position « demi-assis » au calme.

Si les signes persistent, faire appel aux services de secours.

5. L'enfant ou l'adulte a perdu connaissance

→ Signes

- Il respire,
- Il ne répond pas,
- Il ne réagit pas si on le pince au niveau du pli du coude.

→ Que faire ?

- Le coucher par terre « sur le côté » (position latérale de sécurité),
- Ne rien lui faire absorber,
- Le surveiller,
- S'il reprend connaissance, le laisser sur le côté et continuer à le surveiller,
- S'il ne reprend pas connaissance, faire appel aux services de secours.

FICHE 6 DE 1^{er} SECOURS ANNEXE 10

6. L'enfant ou l'adulte a du mal à respirer

→ Signes (un ou plusieurs)

- Respiration rapide,
- Angoisse,
- Difficultés à parler,
- Manque d'air,
- Sensations d'étouffement.

→ Que faire ?

- Le laisser dans la position où il se sent le mieux pour respirer,
- L'isoler si possible,
- Desserrer ses vêtements,
- Le rassurer et le calmer,
- Si les signes persistent, faire appel aux services de secours.

→ Question : est-il asthmatique ?

Si oui, que faire ?

- A-t-il son traitement avec lui ?
- Si oui : le lui faire prendre,
- Si non : quelqu'un d'autre a-t-il le même médicament contre l'asthme ?
- Si la crise ne passe pas, faire appel aux services de secours.

Si non, que faire ?

- L'isoler, si possible,
- Desserrer ses vêtements,
- Le rassurer et le calmer,
- Au-delà de 10 minutes, faire appel aux services de secours.

FICHES 7 et 8 DE 1^{er} SECOURS ANNEXE 10

7. L'enfant ou l'adulte fait une « crise d'épilepsie »

→ Signes

- Perte de connaissance complète : il ne réagit pas, ne répond pas,
- Son corps se raidit, il a des secousses des membres,
- Il peut : se mordre la langue, devenir bleu, baver, perdre ses urines.

→ Que faire ? Respecter la crise

- Ne rien mettre dans la bouche, et surtout pas vos doigts,
- Eloigner les personnes et les objets pour éviter qu'il ne se blesse,
- Ne pas essayer de le maintenir ou de l'immobiliser,
- Quand les secousses cessent, le mettre « sur le côté » (position latérale de sécurité) et le laisser dans cette position jusqu'au réveil,
- Rassurer les autres,
- Si les signes persistent, faire appel aux services de secours.

Remarques : il peut faire du bruit en respirant, cracher du sang (morsure de la langue)

Ne pas essayer de le réveiller : il se réveillera de lui-même et ne se souviendra de rien.

8. L'enfant ou l'adulte a mal au ventre

→ Signes

- A-t-il des nausées, envie de vomir et/ou de la diarrhée ?
- Est-il chaud (fièvre) ?

→ Que faire ?

- Rassurer, trouver une occupation,
- Proposer d'aller aux toilettes, si elles sont accessibles ou sur le récipient mis à disposition,
- Le laisser dans la position, qu'il choisit spontanément,
- Si les signes persistent, faire appel aux services de secours.

Remarque : signe très fréquent chez le jeune enfant, qui traduit le plus souvent une anxiété, une angoisse.

FICHE 9 DE 1^{er} SECOURS ANNEXE 10

9. Traumatismes divers

Pour toutes les autres situations, en particulier traumatismes (plaies, hémorragies, fractures, traumatismes divers...)

→ Faire appel aux services de secours

En attendant leur arrivée :

- Eviter toute mobilisation, tout mouvement du membre ou de l'articulation lésé,
- Isoler l'adulte ou l'enfant et le rassurer,
- Couvrir et surveiller l'adulte ou l'enfant,
- En cas de plaie qui saigne ou d'hémorragie, mettre un pansement serré (sauf en cas de présence d'un corps étranger),
- En cas de fracture ne pas déplacer, immobiliser le membre ou l'articulation avec une écharpe par exemple.

Si la situation le permet, lorsque la gravité de l'état d'un enfant ou d'un adulte impose de faire appel aux services de secours, prévenir le directeur d'école ou le chef d'établissement.

Consignes de sécurité à suivre lors de sorties et de voyages scolaires

AVANT CHAQUE TRAJET :

Consulter la carte de vigilance météo, de vigicrues et leurs commentaires, info routes pour tout le trajet.

S'il y a une vigilance orange ou rouge sur le trajet :

- Annuler, retarder la sortie, le voyage ou prendre un itinéraire évitant les zones concernées.
- Pour un voyage à l'étranger consulter le site internet des services météo du pays et emporter son adresse pour consultation éventuelle durant le séjour.
- S'informer des conditions de sécurité, de santé et de transport dans le pays (www.diplomatie.gouv.fr – rubrique « conseils aux voyageurs »).
- Repérer les sites classés à risque sur le trajet de la sortie à l'aide de www.prim.net.

Prévoir un nécessaire de première urgence :

- trousse de secours de voyage
- morceaux de tissu-masques
- mini-poste de radio à écouteur-oreillette
- lampe électrique
- un sifflet
- annuaire de crise
- annexe 5 et 10 du BO spécial PPMS hors-série n° 3 du 30/05/2002
- bouteille d'eau, quelques morceaux de sucre et gâteaux en sachets individuels
- Prévoir un téléphone portable (avec appel international si voyage à l'étranger)
- Se munir de la liste des élèves avec leurs coordonnées en cas d'urgence, ainsi que les fiches santé (documents PAI notamment) et d'un trombinoscope ; ne pas oublier les coordonnées du responsable de l'établissement.
- Vérifier que les règles de sécurité routière soient respectées.

DURANT LES DÉPLACEMENTS HORS DU BUS

Un responsable emporte le sac à dos contenant :

- le nécessaire de première urgence
- Téléphone portable
- documents élèves et responsable établissement

Ne pas s'aventurer près d'un cours d'eau dont on signale une possible élévation brusque du niveau (signalétique le plus souvent de couleur jaune avec avertissement)

Dans chaque lieu d'hébergement faire lire les consignes d'évacuation incendie aux élèves et leur faire repérer le balisage, la signalisation et les itinéraires d'évacuation, si possible par un exercice.

INFORMATIONS ELEVES ET PERSONNELS

CONSIGNES A SUIVRE

Vous entendez le signal d'alerte PPMS

Dans les cas suivant ⇒ vous devez :

Vous êtes en cours :



Vous êtes en interclasses



Vous êtes au self ou ailleurs dans l'établissement durant la pause de la mi-journée



Vous êtes dans l'internat



Vous êtes hors de l'établissement sous la responsabilité d'un adulte



Vous êtes aux abords de l'établissement



Si besoin, aidez vos camarades.

Transmettez sans retard toute anomalie constatée à un adulte.

Proposez vos services auprès de l'adulte présent pour faciliter la mise en sûreté de tous.

**EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR
NECESSITANT LA MISE EN SURETE**

**A LA DIFFUSION DU SIGNAL SONORE D'ALERTE
PPMS**



**NE RESTEZ PAS TOUT SEUL OU ISOLE
PLACEZ-VOUS SOUS L'AUTORITE D'UN ADULTE**

A RETENIR

RESTEZ OU REGAGNER UN BATIMENT EN DUR



NE QUITTEZ PAS L'ETABLISSEMENT

Vous mettriez votre vie en danger

N'INCITEZ PERSONNE A VENIR VOUS CHERCHER

Vous mettriez sa vie en danger et elle gênerait les déplacements des services de secours.

NE TELEPHONEZ PAS

Laissez libre le réseau pour les services de secours



SUIVEZ LES CONSIGNES

PATIENTEZ DANS LE CALME ET LA DISCIPLINE

Afin d'éviter une forte consommation de dioxygène (O2) et une montée de température désagréable.

**ATTENDEZ LE SIGNAL DE FIN D'ALERTE ET SA CONFIRMATION PAR
UN ADULTE**

CONSIGNES A SUIVRE

L'ensemble des personnels de la communauté scolaire est concerné par :

Le plan particulier de mise en sûreté en cas de risque majeur (PPMS).

Il a pour objet de soustraire les personnes aux phénomènes extérieurs dangereux qu'ils soient visibles ou invisibles

Il doit être suivi immédiatement par tous.

Chacun doit être, en cas de crise, le guide et le modèle auprès des élèves.

La mise en place d'un plan de mise en sûreté prévaut sur toutes les autres fonctions.

Des mallettes de première urgence (MPU) sont placées dans chaque zone de mise à l'abri.

Les documents et le matériel nécessaires à la mise en œuvre du plan particulier de mise en sûreté sont dans ces mallettes de première urgence.

La sécurité de tous dépend du comportement de chacun.

EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR NÉCESSITANT LA MISE A L'ABRI A L'AUDITION DU SIGNAL D'ALERTE PARTICULIER AU PPMS

- Si vous avez des élèves en responsabilité, faites-les rentrer dans un bâtiment en dur et gardez-les ; portez secours si besoin.
- Si vous faites partie de la cellule de crise, rendez-vous immédiatement sur le lieu de celle-ci.
- Si vous n'êtes pas dans les deux situations ci-dessus, rendez-vous immédiatement à la cellule de crise afin que le directeur de crise vous attribue une mission (renforcement de l'encadrement des élèves, de la cellule de crise...).

Consignes pour l'encadrement des élèves :

- Rassurez-les.
- Dès l'entrée dans le lieu de mise à l'abri, faites-le leur aménager (fenêtres fermées, tables et chaises empilées et mises sur les côtés pour faire de l'espace si nécessaire).
- Faites asseoir les élèves bien regroupés par classe (pas de mélange d'élèves) loin des fenêtres en exigeant du calme et de la discipline.
- Interdisez l'usage du téléphone portable, voire exigez des élèves qu'ils vous confient leur appareil jusqu'à la fin de l'alerte ;
- Sortez le formulaire de bilan des effectifs de la mallette de première urgence (MPU) et procédez à un appel rigoureux (possibilité de transmission des données à la Préfecture) ; renseignez-vous auprès des présents de toute absence inattendue.
- Complétez la fiche bilan des effectifs (élèves absents, adultes présents, blessés) et transmettez les données à la cellule de crise selon la procédure prévue et le moyen de communication interne indiqués dans les documents de la MPU.

Les consignes précédentes doivent être très rapidement exécutées.

- Organisez et gérez l'attente de fin de crise dans le calme (utilisation de façon adaptée de la documentation et/ou du matériel de la MPU dont calfeutrage éventuel, repérage d'élèves-personnes ressources) ; isolez si possible toute personne manifestant une réaction de panique ou blessée.
- Rendez compte de l'évolution de la situation à la cellule de crise selon la procédure prévue.
- Filtrez les informations en provenance de la cellule de crise ou émanant du récepteur radio à piles disponible dans la MPU de façon à ne pas déclencher une réaction de panique.
- La fin de l'alerte sera décidée par le Directeur de crise de l'établissement.

INFORMATIONS

Madame, Monsieur,

Parallèlement au dispositif d'alerte incendie, l'établissement s'est doté d'un plan particulier de mise en sûreté (PPMS) en cas de risque majeur.

Chaque accident majeur potentiel fait l'objet d'une procédure de mise à l'abri ; le PPMS définit les comportements à adopter et les actions à mener ainsi que le rôle de chacun.

Ce plan est prévu pour garantir une plus grande sécurité dans notre établissement scolaire de jour comme de nuit ; il est testé chaque année.

A votre intention vous trouverez ci-après des consignes qu'il est impératif de respecter pour le bon fonctionnement de ce plan et la sécurité de tous dont la vôtre.

Merci de les respecter.

La sécurité de tous dépend du comportement de chacun.

CONSIGNES AUX PARENTS

LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR NECESSITENT LA MISE EN SURETE

DES QUE VOUS PRENEZ CONNAISSANCE DE LA SITUATION DE CRISE

RESTEZ OU REGAGNEZ UN BATIMENT EN DUR

Rendez-le le plus sûr possible suivant vos moyens



NE SORTEZ PAS N'ALLEZ PAS CHERCHER VOTRE ENFANT

Vous mettriez votre vie et la sienne en danger,
Vous gêneriez les déplacements des services de secours.
Protégez-vous ; l'établissement protège votre enfant.



NE TELEPHONEZ PAS

Eteignez vos portables afin de laisser libre le réseau pour les services de secours



Toutes les informations et le suivi de la situation de crise sont disponibles de façon officielle sur

France Inter

France Bleu

Notez les fréquences

93.5 Mhz

103.1 Mhz

Merci de vous conformer à ces directives pour votre sécurité et celle de tous.

PRINCIPALES DATES D'ÉLABORATION DU PLAN DE MISE EN SURETÉ FACE AUX RISQUES MAJEURS

- Le présent plan particulier de mise en sûreté a été testé par simulation d'un accident majeur de type Prévu courant 2016

Nom de l'établissement, ville		Nombres de personnels et d'élèves			
Date	Heure	Thème et objectifs de l'exercice		Durée de l'exercice	
		Oui	Non	Non testé	Observations
Modalités d'organisation					
• Inopiné (préciser l'origine du déclenchement)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Présence d'observateurs extérieurs (si oui, nombre)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Facteurs aggravants		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Exercice partiel (si oui, préciser)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Alerte / Fin d'alerte					
• L'alerte a été entendue par tous		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• La fin d'alerte a été entendue par tous		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Application des consignes générales					
• Cellule de crise activée		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Mise à l'abri ou évacuation de tous les présents		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Une main courante a été tenue		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• La radio a été écoutée sur la bonne fréquence		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Le comptage s'est effectué sans problème		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• L'échange interne entre la cellule de crise et les lieux de mise à l'abri a été maintenu		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• La communication externe entre la cellule de crise et l'extérieur a été établie		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Respect des rôles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mise en sûreté					
• Mise à l'abri ou évacuation immédiate		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Mise à l'abri ou évacuation en bon ordre		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Absence de panique		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Gestion du stress et de l'attente		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Prise en charge des personnes handicapées, des malades, des blessés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Application des consignes particulières					
• Laboratoires / Locaux techniques (évacuation)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Coupure des fluides (préciser lesquels)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Coupure des ventilations		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Réactions adaptées aux situations inattendues		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Restauration (s'assurer que tous les élèves ont quitté la salle – évacuation obligatoire)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Standard / Loge (accueil des secours)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Internat (exercice de nuit)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Matériel utilisé					
• Mallette PPMS complète		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Fournitures pour activités occupationnelles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Moyens de communication opérationnels		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Toilettes et points d'eau accessibles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Documentations / Fiches à jour		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

TRANSMISSION DU PLAN DE MISE EN SURETÉ FACE AUX RISQUES MAJEURS

Le présent plan particulier de mise en sûreté a été transmis :

- à la commune concernée (en 1 exemplaire) le
- à l'Inspection Académique le
- au Rectorat
(Bureau de M. l'Inspecteur Hygiène et Sécurité) le
- *Eventuellement et à leur demande :*
Aux Services d'Incendie et de Secours locaux le
- le

A le

A le

Le responsable de l'établissement

La personne chargée d'assurer la conduite du
PPMS en l'absence du responsable